

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNAT DU COMITE DE L'HERAULT SENIORS FEMINIENS

Saison
2020/2021

ARTICLES		PRÉ-REGIONALE
1 – Composition Le championnat est composé		3 poules de 6 équipes en répartition géographique (12 équipes du CD34 et 5 équipes du CD30) Ces associations sportives ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.
2 – Associations sportives qualifiées Les associations sportives qualifiées sont :		A. Les équipes descendant du championnat RF2 B. Les équipes maintenues en PRF
3 – Mutualisation possible entre associations	Union Senior	INTERDIT
	Inter-équipe	AUTORISE
	Entente	AUTORISE
4 – Obligations sportives OBLIGATIONS Chaque association sportive évoluant dans cette division devra OBLIGATOIREMENT présenter :		1 équipe féminine de jeunes de catégories : (U18 ou U15 ou U13 ou U11)
5 – Obligations d'équipes VERIFICATIONS		Les vérifications de ces obligations se feront aux dates suivantes : - 1 ^{er} décembre de la saison en cours - et avant la dernière journée de la phase 1 du championnat. La non-observation de ces obligations amène le déclassement de l'association sportive fautive (mise hors championnat) et la descente automatique dans la division inférieure à la fin de la phase régulière. Le CD a toujours le droit de refuser l'inscription d'une association sportive dès lors qu'il motive son refus.
6 – Qualification		- Séniors F, U20F - U19F. - U18F et U17F possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille). - U16F AUTORISE certificat médical du médecin agréé
7 – Ballon		TAILLE 6
8 – Ligne à 3 points		Ligne à 3 points à 6,75 m
9 – Temps de jeu		4 périodes de 10 min. décomptées 2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 10 min

ARTICLES	PRÉ-REGIONALE
10 – Prolongations	En cas d'égalité, prolongation de 5 minutes, autant de fois que nécessaire.
11 – Horaires des rencontres	L'heure officielle des rencontres de ce championnat est le SAMEDI à 20H00 Si 2 Rencontres 19H00 et 21H00 (ordre PRF/DM2)
12 – Système de l'épreuve	<p>Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour la phase 1 du championnat. Le classement de la phase 1 est arrêté au 24 mai 2021. Les rencontres non jouées à cette date seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle), les rencontres ne seront comptabilisées - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... <p>Les matchs de 2^{ème} phase dit de classement ne peuvent être reportés. Toute absence sera considérée comme match perdu par forfait. Championnat en 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} phase : Championnat de poule du 13-14 février 2021 au 23-24 mai 2021 <ul style="list-style-type: none"> o CD30 : le classement de la poule C est utilisé pour l'accession et les relégations. o CD34 : le classement général des poules A et B est utilisé pour l'accession et les relégations. - Phase finale de classement : <ul style="list-style-type: none"> o Départementale (rencontres le 19 juin 2021) <ul style="list-style-type: none"> • CD30 : 1^{er} vs 2^{ème} de la poule C : le 1^{er} reçoit (match sec), le vainqueur est champion départemental. Les matchs de classement sont 3^{ème} vs 4^{ème} et 5^{ème} vs 6^{ème} (la 1^{ère} équipe reçoit). • CD34 : le 1^{er} de poule A et BC se rencontre en match sec. Le meilleur 1^{er} reçoit (suivant classement FFBB). Le vainqueur est champion départemental. Les matchs de classement sont définis sur le même principe. o 1^{er} du championnat ID PRF (rencontre le 26 juin) : les vainqueurs de la phase finale départementale s'affrontent sur 1 seul match, chez le mieux classé au classement général de la 1^{ère} phase. Le vainqueur est champion de la compétition. <p>En l'absence de la phase finale, le classement général de la 1^{ère} phase (ranking) détermine les champions PRF du CD30 ; PRF du CD34 et ID PR.</p>
13 – Attribution du titre de champion	<p>Le vainqueur de la rencontre entre le 1^{er} et le 2^{ème} de la poule C est déclaré champion PRF du CD30. Le vainqueur de la rencontre entre les 1ers des poules A et B est déclaré champion PRF du CD34. Le vainqueur de la rencontre entre le champion PRF CD30 et le champion PRF du CD34 est déclaré champion ID PRF. En l'absence de phase finale, l'équipe la mieux classée au classement général de la phase 1 est déclarée championne ID PRF ; la 1^{ère} équipe du CD30 est championne PRF du CD30 ; la 1^{ère} équipe du CD34 est championne PRF du CD34.</p>
14 – Montée en division supérieure	<p>L'équipe classée 1^{ère} de la poule CD30 de la 1^{ère} phase interdépartementale accède à la RF2 pour la saison suivante. L'équipe classée 1^{ère} du classement général des 2 poules CD34 de la 1^{ère} phase interdépartementale accède à la RF2 pour la saison suivante. L'ordre de repêchage pour la (les) montée(s) sera dans l'ordre suivant des classements de la 1^{ère} phase interdépartementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} du classement - 3^{ème} de classement - ...
15 – Descente en division inférieure	Pas de division inférieure donc pas de descente.
16 – Repêchage	Le repêchage se fera en fonction de l'article des règlements sportifs généraux : RANKING DEPARTEMENTAL.
	L'objectif est de qualifier pour la saison suivante 12 équipes
17 – Chronomètre des tirs	
18 – Logiciel e-marque	<p>Le Logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».

ARTICLES	PRÉ-REGIONALE																						
19 – Classement	Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».																						
20 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat																						
21 – Statut des Techniciens																							
22 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours																						
23 – Salle	Classement : H1 OBLIGATOIRE																						
24 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.																						
25– Qualifications et licences	<p style="text-align: center;">PRE-REGIONALE</p> <p>Nombre de joueurs autorisés : 10 maximum Type de licences autorisées : (nombre maximum) Licence 1C, 2C, OCT ou AST 3 Licence AS HN 0 Licence OC Sans limite AS-CTC voir RSP des CTC (AS HN INTERDIT)</p> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>(nombre maximum) Blanc</th> <th>BC</th> <th colspan="2">Sans limite</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Vert</th> <th>VT, JH...</th> <th colspan="2">Sans limite</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jaune</td> <td>JE</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange</td> <td>ON</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>		(nombre maximum) Blanc	BC	Sans limite			Vert	VT, JH...	Sans limite		Jaune	JE	4	3	2	1	Orange	ON	0	1	2	3
	(nombre maximum) Blanc	BC	Sans limite																				
	Vert	VT, JH...	Sans limite																				
Jaune	JE	4	3	2	1																		
Orange	ON	0	1	2	3																		
25.1– Qualifications et licences Nouvelle association	<p style="text-align: center;">NOUVELLE ASSOCIATION</p> <p>Nombre de joueurs autorisés : 10 maximum Type de licences autorisées : (nombre maximum) Licence C1, C2 ou T 5 Licence AS HN 0 Licence C ou AS-CTC Sans limite AS-CTC voir RSP des CTC (AS HN INTERDIT)</p> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>(nombre maximum) Blanc</th> <th>BC</th> <th colspan="2">Sans limite</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Vert</th> <th>VT, JH...</th> <th colspan="2">Sans limite</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jaune</td> <td>JE</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange</td> <td>ON</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>		(nombre maximum) Blanc	BC	Sans limite			Vert	VT, JH...	Sans limite		Jaune	JE	4	3	2	1	Orange	ON	0	1	2	3
	(nombre maximum) Blanc	BC	Sans limite																				
	Vert	VT, JH...	Sans limite																				
Jaune	JE	4	3	2	1																		
Orange	ON	0	1	2	3																		